



# L'HÉRITAGE

Une publication de l'AQDR Haut-Richelieu

Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées

870, rue du Curé-Saint-Georges, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J2X 2Z8

Téléphone : 450 357-9545 Courriel : aqdrhr@videotron.ca

---

## MOT DU PRÉSIDENT

Michel Verville, collaborateur

Bonjour à toutes et tous,

En ce début d'année 2022, je nous souhaite de vivre de meilleurs moments.

Malgré les embûches rencontrées en 2021, votre AQDRHR n'a cessé d'innover afin de garder un minimum de communication avec ses membres.

Soyez assurés qu'en 2022 malgré les restrictions sanitaires et les contraintes gouvernementales, nous nous efforcerons de continuer à bien vous servir.

Même sans contacts la section Haut-Richelieu continue à vous informer en ce qui concerne la défense collective des droits des personnes retraitées et préretraitées.

Le travail se poursuit sur nos revendications : le logement, la santé, les revenus décents, le transport, etc. afin de faire respecter vos droits.

En terminant, je tiens à vous souhaiter les meilleurs vœux, dans les circonstances actuelles.



## Conseil d'administration 2021-2022

### Président

Michel Verville

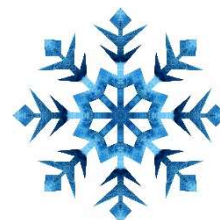
### Vice-présidente

Claudine Vallières

## Équipe du bureau

### Directrice

Julie Boulais



### Secrétaire

Odette Dupuis

### Trésorière

Francine Latulippe

### Adjointe à la direction

Gislaine Paquette

### Administrateurs.trices

Danielle Anctil  
Louise Barbeau  
Félix Blanchard  
Robert Boisvert  
Thérèse Fortier  
Monique Nolet



### Édition et réalisation graphique

Félix Blanchard  
Julie Boulais

### Correction

Membres du conseil d'administration

**Prochaine parution** : avril 2022

**Date de tombée** : 15 mars 2022

| DATE      | SUJET ET CONFÉRENCIER.CIÈRE                                | ENDROIT                                                |
|-----------|------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|
| 7 février | Dîner-conférence<br>CAAP Montérégie                        | Resto Pedro<br>82, Route 104, Saint-Jean-sur Richelieu |
| 7 Mars    | Dîner-conférence<br>Centre d'action bénévole de Saint-Jean | Resto Pedro<br>82, Route 104, Saint-Jean-sur Richelieu |
| 4 Avril   | Dîner-conférence<br>Application Assisto                    | Resto Pedro<br>82, Route 104, Saint-Jean-sur Richelieu |

## Le comité des usagers de la Montérégie – Centre



Félix Blanchard, collaborateur

Nous avons un comité local des usagers auquel vous pouvez faire appel si vous avez une insatisfaction. Cependant, depuis que le CSSS Haut-Richelieu – Rouville a fusionné pour former le Centre intégré de la santé et des services sociaux de la Montérégie – Centre, il y a un regroupement des comités d'usagers pour faire face à cette nouvelle réalité. Il se nomme le CUCU.

Voici les grandes lignes de ses préoccupations:

- 1- Demande générale sur la situation actuelle (covid 19 et autres chirurgies)
- 2- Plan et protocole de retour à la normale.
- 3- Les agences privées.
- 4- Utilisation maximale des salles pour les opérations et les tests.
- 5- Transitions vers les maisons des Aînés.
- 6- Améliorations des CHSLD.

Au moment où j'écris ces lignes la pandémie prend toute la place, mais il faudra bien qu'il y ait bientôt un certain après. Nous serons alors là pour appuyer tous les gestes positifs que notre regroupement posera. Le comité des usagers sera un outil qu'on devra apprendre à mieux utiliser.

Site : [comitedesusagers-hrr.com](http://comitedesusagers-hrr.com)

## CONCOURS

Les membres du conseil d'administration ont choisi la nouvelle appellation pour la section. Vous avez été nombreux à nous donner des idées et nous en sommes reconnaissants.

La personne qui a donné le nom le plus original est Mme Odette Dupuis. Elle s'est mérité une bouteille de mousseux, produit du Québec. Il fut donc résolu unanimement par les membres du conseil d'administration de modifier le nom de la section pour AQDR des Forts et des Jardins.



Dans l'histoire de nos régions : plusieurs forts furent érigés pour défendre le territoire contre la menace iroquoise au XVII<sup>e</sup> siècle, puis celles des Américains au XX<sup>e</sup> siècle, descendant la rivière Richelieu afin d'empêcher les Britanniques de prendre possession du territoire québécois. Pour les jardins, une grande partie du territoire agricole de la zone frontalière de Saint-Bernard-de-Lacolle s'étendant vers le fleuve, donnent ainsi d'important bassins de sols organiques qui se prêtent très bien à la culture maraîchère. Ils sont concentrés dans les municipalités de Sainte-Clotilde, de Saint-Cyprien-de-Napierville, de Sherrington, de Saint-Michel et de Saint-Rémi.

Une demande à l'AQDR nationale a été fait pour l'approbation de notre changement de nom. Par la suite, une assemblée générale extraordinaire sera faite.

L'AQDR des Forts et des Jardins veut être efficiente et performante. L'avenir est aussi pour les aînés.

---

## QUELLE EST LA DIFFERENCE ENTRE UN IPAD ET UNE TABLETTE ?

Gislaine Paquette, collaboratrice

L'iPad est une tablette.

On a un appareil à l'écran tactile qui permet de se balader sur Internet, d'envoyer des messages, de jouer, d'utiliser des applications, de prendre des photos ou encore de travailler pour certains...Ce qui porte vraiment à confusion :

Là où l'iPad diffère d'une tablette « classique », c'est quand on entre au cœur de la machine.

L'iPad possède son propre système qu'on appelle iOS. C'est ce qui fait fonctionner la tablette. Aucune autre marque n'utilise iOS.

Les autres sortes de tablette utilisent celui qu'on appelle Android. Android, c'est Google !

Et il existe aussi d'autres tablettes qui utilisent un autre système d'exploitation pour la plupart, Android.

Le fonctionnement d'un iPad est différent d'une tablette « classique ».

Source : Justin de l'équipe MoniPad



## PCU et supplément de revenu garanti (SRG) : deux poids, deux mesures



Communiqué de presse de ACEF Rive-Sud

Longueuil, 22 novembre 2021 – Les aînés à faible revenu ont vu leur supplément de revenu garanti (SRG) de 2021 largement amputé à la suite de la réception de la prestation canadienne d'urgence (PCU) en 2020. Cela a créé une situation inéquitable et injuste vis-à-vis cette portion de la population parmi les plus démunis et contribue à les appauvrir encore davantage. L'ACEF dénonce cette situation et exige des mesures correctives appropriées et rapides de la part du gouvernement.

### **Une situation injuste**

De nombreux aînés à faible revenu recevant le SRG doivent tout de même travailler pour arrondir leur fin de mois. Ayant perdu leur emploi durant la pandémie, ils ont demandé la PCU. Lorsqu'ils ont fait leur rapport d'impôt 2020, la PCU a été considérée comme un revenu. Cela a entraîné la perte totale ou partielle de leur SRG. Ainsi, du jour au lendemain, ils ont perdu une grande partie de leur revenu, déjà insuffisant. Par exemple, des aînés qui recevaient un revenu mensuel de 1 600 \$ par mois, ont vu leur SRG réduit, en moyenne, de 640 \$. Ils se sont retrouvés avec un revenu mensuel d'à peine 960 \$ seulement. Quand on considère que le SRG est versé aux personnes les plus vulnérables afin de leur assurer un minimum vital, on peut aisément comprendre à quel point cette mesure est dramatique pour eux. Il devient alors difficile voire périlleux de payer le loyer, de faire l'épicerie, de se procurer des médicaments, bref de faire face à leurs obligations courantes. Ils vivent une situation de précarité, d'insécurité et de grande détresse. Anne Lagacé, consultante budgétaire à l'ACEF, peut témoigner des impacts énormes de ces coupures sur la vie quotidienne des aînés qui n'arrivent plus à joindre les deux bouts. « *Par exemple, des gens qui n'ont jamais eu recours à de l'aide alimentaire, doivent maintenant y aller. D'autres doivent s'endetter pour pouvoir manger un repas par jour* ».

De plus, ceux qui n'avaient finalement pas droit à la PCU, se sont fait imposer des ententes de remboursement irréalistes, en plus de perdre leur SRG. Cela crée une situation injuste puisqu'ils sont les seuls, parmi les personnes qui doivent rembourser la PCU, à être doublement pénalisés. Or, une coupure au SRG ne doit pas être considéré comme une pénalité pour avoir reçu la PCU sans y avoir droit.

### **Des recours inefficaces**

Face à cette situation, les aînés ont peu de moyens pour se faire entendre. Théoriquement, ils peuvent demander que la décision de réduire leurs prestations soit révisée et que le montant de leur SRG soit calculé en fonction du revenu de l'année en cours et non de l'année précédente. Cependant, en pratique, les recours sont longs et compliqués. Les aînés appauvris par cette situation ne peuvent attendre aussi longtemps que les 150 à 180 jours que peut prendre le délai de traitement d'une demande. De plus, les voies d'appel et les résultats obtenus diffèrent selon l'entité gouvernementale à laquelle la personne s'adresse, soit l'Agence de revenu du Canada (ARC) ou Service Canada. C'est arbitraire et injuste.

### **À mesure exceptionnelle, solutions exceptionnelles**

Considérant que la réduction du SRG entraîne de graves répercussions pour les bénéficiaires qui peinent à combler leurs besoins de base et qu'elle est le résultat de l'implantation de la PCU, l'ACEF réclame des mesures rapides et efficaces pour résoudre cette problématique.

Il est urgent que le gouvernement mette en place une stratégie globale pour corriger les iniquités et les

conséquences néfastes pour les aînés de ces retombées. Pour y arriver, il doit :

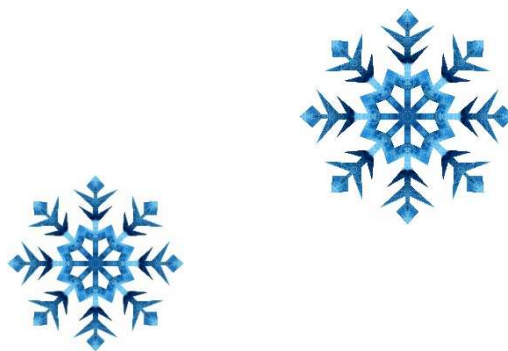
1. Rétablir d'urgence et rétroactivement le SRG pour tous les aînés ayant été ainsi pénalisés.
2. Exclure la PCU du calcul des prestations à être versées.
3. Limiter le délai d'attente pour le traitement d'une demande de révision au SRG à un maximum de 28 jours.

Grâce à ces mesures, les aînés à faible revenu n'auront pas à faire face inutilement à des difficultés financières accrues et le SRG conservera sa vocation initiale, soit celle de soutenir ceux qui en ont le plus besoin.

Sources:

Anne Lagacé, consultante budgétaire  
ACEF Rive-Sud de Montréal  
450 677-6394

Mary-Lee Sanders, consultante budgétaire  
Point de service de Salaberry-de-Valleyfield  
450-371-3470



---

## COALITION POUR LA DIGNITÉ DES ÂÎNÉS

L'AQDR forme la Coalition pour la dignité des aînés avec le RIIRS (Regroupement interprofessionnel des intervenantes retraitées des services de santé), l'AREQ (Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec), l'AQRP (Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic), AAR solidaires et actifs (Alliance des associations de retraités) et l'AQDER (Association québécoise des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement retraités).



Nous unissons nos forces afin d'être entendus et consultés par le gouvernement sur les sujets concernant les personnes aînées et les personnes retraitées.

Sur notre site internet : <https://www.aqdr.org/> est disponible le lien vers la page de la Coalition pour la dignité des aînés : <https://coalitiondigniteaines.quebec/> où vous trouverez les 38 solutions pour la dignité des aînés en matière de santé, défense des droits, finances et participation citoyenne.

Nous vous invitons à appuyer ces solutions en remplissant le petit formulaire que vous trouverez sur le site <https://coalitiondigniteaines.quebec/>.

Source : Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR)

## PROJET DE LOI 2 « ÉVITONS DE CAUSER UN GRAVE PRÉJUDICE AUX GRANDS-PARENTS EN LES EXCLUANT DE LA VIE DE LEURS PETITS-ENFANTS. »

- PIERRE LYNCH, PRÉSIDENT DE L'AQDR



### Communiqué de presse de l'AQDR nationale

Montréal, le 1<sup>er</sup> décembre 2021 – L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) joint sa voix à celle de l'Association des grands-parents du Québec (ADGPQ) en dénonçant maints aspects du projet de loi réformant le droit de la famille, déposé récemment par le ministre de la Justice, Simon Jolin-Barrette. En effet, à la lumière des vérifications effectuées, plusieurs dispositions du projet de loi seraient jugées discriminatoires envers les aînés du Québec.

Pour le président de l'AQDR Pierre Lynch, le projet de loi 2, dans sa version actuelle, est inacceptable puisqu'il ouvre la porte à une réduction de la relation significative entre les grands-parents et leurs petits-enfants. « Plusieurs aînés n'auront tout simplement pas les moyens financiers de faire valoir leur cause devant les tribunaux si des parents en venaient à décider de faire obstacle aux relations de ces derniers avec leurs petits-enfants », a expliqué M. Lynch. En effet, le projet de loi remet le fardeau de la preuve entre les mains des grands-parents, lesquels devront démontrer au tribunal leur importance dans la vie de l'enfant. Actuellement, la loi prévoit spécifiquement que les parents ne peuvent, sans motif grave, faire obstacle aux relations personnelles des enfants avec leurs grands-parents.

« De plus, dans certaines situations, la présence des grands-parents est primordiale pour le bien-être et le développement des enfants. Le projet de loi 2 trace la voie au chantage affectif, lequel peut créer un préjudice grave tant pour les enfants que pour les grands-parents. Cela relève de la maltraitance », ajoute M. Lynch. L'AQDR a également déploré qu'aucun groupe de défense des droits des aînés n'ait été invité aux consultations publiques sur le projet de loi. « Il est impératif que tous les acteurs potentiellement touchés par un tel projet de loi soient partie prenante des discussions », a conclu, Pierre Lynch.

Source : Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR)

## PÉTITION RÉFORME DU DROIT DE LA FAMILLE ET MAINTIEN DES DROITS DES GRANDS- PARENTS (PROJET DE LOI 2)



Il faut faire savoir au gouvernement, l'opinion des aînés et des grands-parents. C'est pourquoi l'Association des grands-parents vous demande d'aller signer la pétition au : [Pétition : Réforme du droit de la famille et maintien des droits des grands-parents \(assnat.qc.ca\)](https://www.grandsparents.qc.ca) et en incitant vos amis et votre famille à en faire autant afin d'avoir un maximum d'impact.

Si vous voulez en savoir plus sur les conséquences du projet de loi 2 sur les grands-parents et les aînés, consultez le mémoire à l'adresse suivante : <https://www.grandsparents.qc.ca>

Un grand merci de votre appui.

Cordiales salutations.

Henri Lafrance, président Association des grands-parents du Québec



## SAVIEZ-VOUS QUE...

- Si vous avez investi dans l'achat d'une brosse à dent « Oral B » et qu'elle ne tient plus sa charge. Vous pouvez faire remplacer le module de charge, pour environ 40 \$, en allant la porter chez Batteries Infinies au Carrefour Richelieu. C'est mieux que d'en acheter une nouvelle. Je l'ai fait et elle fonctionne comme une neuve.
- Vous voulez savoir ce qui se passe, mais écouter les nouvelles vous dépriment. Voici un journal qui vous donne les grandes lignes de ce qui se passe. Un petit journal intéressant, gratuit et qui offre 1 \$ par abonnement aux Banques Alimentaires. Vous le recevrez 2 fois par jour sauf le dimanche, L'InfoBref Matin! Bonne lecture.
- Proverbe Juif : La vieillesse, c'est l'hiver pour les ignorants, et le temps des moissons pour les sages.

---

## LECTURE

Odette Dupuis, collaboratrice

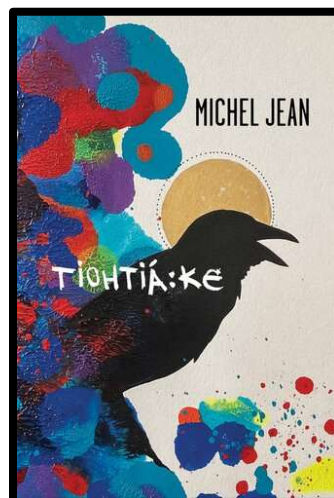
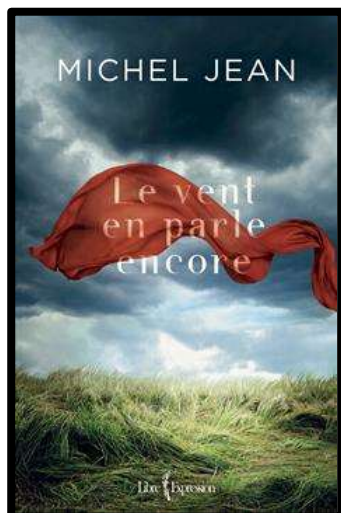
Bonjour,

Après **KUKUM**, j'aimerais vous parler de deux livres de Michel Jean. Livres qui m'ont fait découvrir certaines réalités des autochtones et dont j'ai beaucoup apprécié la lecture.

Le premier "**Le vent en parle encore**", nous décrit la dure réalité des pensionnats. Je ne peux imaginer ma réaction, si l'on m'avait volé mes enfants et le traumatisme autant pour les enfants que pour les parents.

Le deuxième, "**TIOHTIA :KE**", décrit la vie d'un Innue, qui est banni par sa communauté, en raison du crime qu'il a commis. Il se retrouve dans la rue à Montréal. Monsieur Jean nous fait vivre la dure réalité de la solitude.

Voici deux lectures qui m'ont captivée et fait coucher tard.



## LE SALAIRE MOYEN DES QUÉBÉCOIS PEUT-IL RATTRAPER CELUI DES ONTARIENS?

François Legault a rappelé plusieurs fois sa volonté de faire passer le salaire moyen du travailleur québécois au-delà du seuil de 56 000 \$ par année, afin de rattraper celui des Ontariens, environ 10 % plus élevé.

Mais pour faire progresser la moyenne des salaires québécois, le gouvernement ne doit pas seulement subventionner la création de nouveaux emplois à haut salaire. Selon l'Institut du Québec (IDQ), il doit aussi stimuler davantage l'innovation et la productivité en vue d'augmenter les salaires des emplois actuels.

En 2019, le salarié moyen québécois à temps plein gagnait, selon Statistique Canada :

52 672 \$ dans le secteur privé;

64 980 \$ dans le secteur public;

soit une moyenne générale de 55 969 \$ – donc le montant arrondi de 56 000 \$ dont parle François Legault.

Pendant ce temps en Ontario, les salariés à temps plein gagnaient en moyenne 9 % de plus dans le privé et 12 % de plus dans le secteur public.

Pourquoi le salaire des Ontariens est-il plus élevé?

Selon le rapport « Combien gagnent au juste les travailleurs québécois de l'IDQ », les Ontariens travaillent environ une heure de plus par semaine.

L'Ontario accueille aussi un plus grand nombre d'industries réputées pour offrir de bons salaires.

Pour rattraper l'Ontario, le gouvernement du Québec devrait « remplacer les critères traditionnels d'octroi d'aide aux entreprises », soutient Mia Homsy, PDG de l'IDQ.

Selon l'IDQ, les critères actuels sont trop souvent liés à la création d'emplois à plus de 56 000 \$.

« Cette approche trop drastique exclut près des deux tiers des travailleurs à temps plein du secteur privé et parfois même, plus de 80 % des emplois de certains secteurs (agriculture, commerce de détail, etc.) », croit l'IDQ.

Le gouvernement devrait, selon l'institut, stimuler davantage l'innovation et la productivité, en investissant dans le rehaussement des compétences, la requalification de la main-d'œuvre et l'investissement en capital – y compris dans les PME qui ne peuvent pas, actuellement, créer des emplois à haut salaire. [[rapport](#) sur le site de l'IDQ]

Source : *InfoBref matin* du 5 novembre 2021



## SAUCE SPAGHETTI

Michel Verville, collaborateur

### Ingrédients :

1 boîte de tomates de 28 onces  
1 jus de tomates de 40 onces  
1 boîte de purée de tomates (petite)  
½ c. à thé de clou de girofle  
½ c. à thé de cannelle  
1 moitié de gousse d'ail haché fin  
7 à 8 feuilles de Laurier  
1 lb ou 1 lb 1/2 de bœuf haché  
Sel et poivre au goût



### Préparation :

Mélanger tous les ingrédients sauf la viande dans un chaudron.  
Faire cuire 1 lb ou 1 lb 1/2 de bœuf haché.  
Rôtir dans le beurre et ajouter à la sauce.  
Cuire pendant 2 heures

Source : Feu Taxis Vétérans Victoriaville Capitale des Bois-Francis

---

## TOURTIÈRE DU LAC ST-JEAN

Danielle Ancil, collaboratrice

### Ingrédients :

1 lb de porc coupé en cubes  
1 lb de veau coupé en cubes  
1 lb de bœuf coupé en cubes  
8 tasses de pommes de terre coupées en cubes  
1 boîte de consommé de bœuf  
2 oignons hachés  
Sel et poivre au goût



### Préparation :

Assaisonner la viande, la mélanger et la verser dans une casserole recouverte de pâte.  
Faire une ouverture la grosseur d'une pièce de 0.25 \$ pour ajouter de l'eau durant la cuisson si nécessaire.  
Mettre au feu sans couvrir à 400°F durant 1 heure, puis cuire 5 à 6 heures sous couvercle à 250°F.

## COMITE DE MILIEU DE VIE



Claudine Vallières, collaboratrice

Je me présente. Je m'appelle Claudine Vallières et je suis nouvellement nommée comme vice-présidente à AQDRHR. Cette année l'association a décidé comme projet de visiter les RPA de la région afin de vérifier si les résidences privées pour aînés (RPA) ont des comités de résidents (comité de milieu de vie).

Jusqu'à maintenant 3 résidences ont été visitées. La résidence Le Quartier par Excellence a été la première à être visitée et a signé une entente avec l'AQDRHR. Ce comité de milieu de vie a été mis sur pied pour consulter les résidents dans le respect de leurs droits et s'il y a des problèmes, ils aviseront la direction de l'établissement et m'aviseront si le litige persiste. Tout ceci se fera en collaboration avec la direction de la résidence et les résidents.

La Cité des Tours a été visitée, ils sont ouverts depuis 8 ans. Le comité des résidents est actif depuis 4 ans. Ce comité travaille en collaboration avec la direction de la résidence et tout semble fonctionné adéquatement dans le respect de chacun.

Présentement, une rencontre a été faite pour mettre sur pied un comité de milieu de vie à la résidence Monseigneur Forget. La direction a accepté qu'une rencontre de tous les résidents se passe le 11 janvier 2022, malheureusement avec la situation actuelle, celle-ci fut reportée à une date ultérieure.

À suivre...

Si vous désirez de plus amples informations sur les comités de milieu de vie vous pouvez m'écrire.

[aqdrhr2@hotmail.com](mailto:aqdrhr2@hotmail.com)





## Thème : Constellations (7 lettres)

PAR Louis-Luc Beaudoin

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| E | S | R | U | O | E | T | I | T | E | P | B | G |
| S | V | E | S | C | U | L | P | T | E | U | R | R |
| R | U | A | E | N | R | U | O | F | R | L | C | A |
| U | A | S | C | R | O | X | B | I | A | I | A | N |
| O | N | A | A | L | U | A | N | V | B | C | P | D |
| E | D | P | R | G | L | A | E | Y | E | O | R | C |
| D | R | M | E | A | I | H | T | U | L | R | I | H |
| N | O | O | N | R | C | T | R | N | I | N | C | I |
| A | M | C | E | T | S | G | T | O | E | E | O | E |
| R | E | N | I | E | L | A | B | A | R | C | R | N |
| G | D | T | E | S | C | O | R | P | I | O | N | G |
| E | E | P | O | I | S | S | A | C | A | R | E | Y |
| P | E | T | I | T | C | H | I | E | N | U | E | C |

**A** Andromède

**B** Balance  
Baleine  
Bélier  
Burin

**C** Capricorne  
Carène  
Cassiopee  
Centaure  
Compas  
Cygne

**F** Fourneau

**G** Grand Chien  
Grande Ourse  
Grue

**L** Licorne  
Loup  
Lynx

**P** Paon  
Petit Cheval  
Petit Chien  
Petite Ourse

**S** Sagittaire  
Scorpion  
Sculpteur

Solution : Versus

## L'AQDRHR EN ACTION...

Ce n'est pas parce qu'il y a une pandémie que votre section ne travaille pas... Depuis le dernier journal, il y a eu beaucoup de mouvement. Voici une partie du travail accomplie.



### Envoi de lettres/courriels

- Partage de la démarche de l'AQDR de Sherbrooke sur les enjeux coupures SRG et prestation d'urgence à Madame Christine Normandin députée de Saint-Jean et Mme Andréanne Larouche députée de Shefford et porte-parole du Bloc Québécois pour les Aînés

### Participation à des rencontres virtuelles (employées ou membres du conseil d'administration)

- Participation au comité Journée des aînés Jean-sur-Richelieu
- Participation à la création d'un comité de milieu de vie
- Participation au webinaire sur la maltraitance psychologique et financière envers les personnes âgées ayant des incapacités
- Participation au déjeuner de la CDCHRR
- Rencontre de la Table des aînés de Saint-Jean-sur-Richelieu
- Rencontre du Regroupement des AQDR de la Montérégie
- Rencontre de la Table des aînés des Jardins-de-Napierville
- Formation Desjardins sur webinaire Fin d'année financière 2021

### Courriels aux membres branchés

- Information sur une rencontre virtuelle sur les procurations générales et financières
- Information sur un courriel frauduleux de la Gendarmerie Royale du Canada
- Information sur le dîner de Noël
- Information sur la guignolée 2021
- Infolettre du comité des usagers sur la conférence de Me Christine Robert
- Vœux de Noël et annulation du dîner-conférence du 10 janvier

